

L'actu

Communauté de communes Loire Layon Aubance

JUILLET-OCTOBRE 2024

26



TRANSITIONS

LE PROJET DE TERRITOIRE

Une ambition commune, une solidarité territoriale forte et l'implication de tous les acteurs dans la construction du territoire de demain

p.6-8

DÉCRYPTAGE

LE CONTRAT

D'OBJECTIFS TERRITORIAL

Découvrez cet outil d'accompagnement à la transition écologique

p.9-10



DANS LES COULISSES

DÉCOUVREZ LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

p.11-12

SUIVEZ LE MOUVEMENT



LOIRE LAYON AUBANCE

WWW.LOIRE-LAYON-AUBANCE.FR



LA FLAMME ILLUMINE LOIRE LAYON AUBANCE

Pendant quelques instants, le 28 mai dernier, Chaudefonds-sur-Layon est devenu le « centre du monde » ! Du moins, le centre du monde sportif et médiatique, en recevant la flamme olympique durant son périple à travers la France.

Plusieurs milliers de personnes ont applaudi les cinq porteurs de la flamme qui se sont relayés le long du parcours, dont une Califontaine, Brigitte Gasté, férue de randonnée et impliquée dans la vie associative locale, et Christelle Bourreau, agent communautaire et championne de course, dernière relayeuse, qui a représenté la Communauté de communes jusque sur le podium !

Cet événement exceptionnel doit sa réussite à une mobilisation collective

exemplaire, comme le souligne Yves Berland, maire de la commune et vice-président de la Communauté de communes délégué à la GEMAPI et aux EnR (Energies Renouvelables) : « Je tiens à remercier très chaleureusement le département, tout le personnel communautaire qui a été sensationnel, les communes qui nous ont prêté du matériel, la Communauté de communes pour son important soutien technique, financier et humain, sans oublier bien sûr les agents communaux. Tous se sont investis pour faire de Chaudefonds-sur-Layon un écrin digne des valeurs de l'olympisme : l'amitié, l'excellence et le respect. Grâce à cela tout s'est bien passé, et cette journée de liesse populaire restera gravée dans les mémoires : c'est passé mais ce n'est pas du passé. » (p.4)

SOMmaire

DANS VOS YEUX! P3

Rencontre avec les Sirènes des Cot'eaux

ÇA BOUGE! P4

Les actus flash

TRANSITIONS P6

Le façonnage d'un territoire durable, prospère et résilient

DÉCRYPTAGE P10

La CCLLA accélère sa politique de transition écologique via un Contrat d'objectifs territorial

P12 DANS LES COULISSES

Les services techniques communs adaptent leurs pratiques aux défis climatiques

P14 NOS COMMUNES EN MOUVEMENT

Une saison estivale alléchante

P15 AGENDA

Les moments à ne pas manquer !

((: Édito :)))

20 M€ investis pour un territoire plus vertueux

De par ses compétences, la communauté de communes joue un rôle majeur, aux côtés des communes, dans l'aménagement et le développement du territoire. Dès sa création, nous avons souhaité élaborer un projet de territoire incarnant une ambition commune, une solidarité territoriale forte, et l'implication de tous les acteurs dans la construction du territoire de demain. Après la réalisation d'un premier plan d'actions, 2024 marque le lancement d'un second programme résolument tourné vers l'accélération des transitions nécessaires face au changement climatique. Il est le fil vert du projet politique du territoire et guide l'action collective.



Marc Schmitter,
Président

20 millions d'euros seront investis durant les trois prochaines années, principalement dans le domaine des transitions, pour façonner un territoire durable, prospère et résilient.

Cette ambition se traduit par plusieurs mesures phares déjà engagées :

- La réalisation d'un réseau de pistes cyclables, dont 60 km sont déjà en cours d'étude avec les premiers travaux dès 2025.
- Un atlas de la biodiversité, déjà évoqué dans ce magazine (cf. n°25, avril-juin 2024), est en cours de réalisation.
- Un schéma des énergies renouvelables est lancé avec des objectifs de production et d'autoconsommation collective.
- La rénovation énergétique de nos bâtiments communautaires est en cours.
- Les efforts dans le domaine de l'assainissement se poursuivent, avec la rénovation des stations d'épuration et des réseaux.

Retrouvez sur notre site Internet, toutes les actions de cette feuille de route pour les trois prochaines années, votées par le conseil communautaire au printemps.

L'occasion de découvrir un nouveau site, plus convivial, plus accessible et mettant en lumière la communauté de communes et ses missions au service des habitants et des entreprises du territoire. L'occasion également de découvrir les rendez-vous estivaux à ne pas manquer.

Très bel été à tous !

Édité par la Communauté de communes Loire Layon Aubance / Directeur de la publication : Marc Schmitter, Président / Rédactrice en chef : Géraldine Delourmel, Directrice générale des services / Rédaction : Christophe de Bourmont, journaliste et Coline Guérin, chargée de communication, avec la participation des services communautaires / Photo de couverture : Roger Fonteny / Photos : Communauté de communes, sauf mention contraire / Conception graphique et mise en page : Lug Création, Val du Layon / Impression : Imprimerie Vincent (certifiée Imprim'Vert, PEFC et FSC), Tours / Distribution : Entreprises d'insertion : Alise services, Mauges sur Loire et Initiatives Emploi, Lys Haut Layon / Tirage : 27 350 exemplaires.

Le magazine Loire Layon Aubance est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@loirelayonaubance.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

Dans VOS yeux !

Chaque numéro, un habitant, chef d'entreprise, usager... nous parle de Loire Layon Aubance

“ Happy French, une association pour soutenir les défis sportifs ”

**LIDWINE LECUIT ET AUDREY BOUILLÉ**

forment le duo de natation synchronisée Les Sirènes des Cot'eaux. Ces deux sportives engagées et brillantes, médaillées de bronze aux derniers championnats du monde, ont créé l'association Happy French pour aider les porteurs de défis sportifs à financer leurs projets.

Lidwine Lecuit est ostéopathe à Vauchrézien (Brissac-Loire-Aubance).

Audrey Bouillé est directrice de la piscine de Thouarcé (Bellevigne-en-Layon).

Comment est née cette association ?

Lidwine : En 2016, ma duettiste de l'époque et moi voulions participer aux championnats d'Europe à Londres et mondiaux à Budapest, accompagnées d'Audrey, notre entraîneuse. Ces déplacements n'étant pas financés par la fédération, nous avons créé l'association pour chercher des sponsors, et cela a fonctionné ! Ensuite Happy French est restée en sommeil pendant quelques années... jusqu'à ce que nous nous lancions un nouveau défi.

Quel était ce projet ?

Audrey : Après avoir subi un bypass gastrique en 2022, je me suis remise à la natation artistique. Lidwine et moi avons nagé ensemble au gala de la piscine de Thouarcé en juin 2023, et cela nous a fait tellement plaisir que nous avons décidé de concourir à nouveau... en visant les championnats du monde masters (vétérans) au Qatar, en février 2024 ! Nous avons donc constitué le duo Les Sirènes des Cot'eaux (un nom qui évoque nos lieux de vie), et réactivé l'association pour réunir le budget.

Avec quel résultat ?

Audrey : Une médaille de bronze, dont nous sommes très fières ! Nous sommes arrivées troisièmes derrière les duos tchèques et italiens. Pour une reprise, c'est encourageant !

Avez-vous été soutenues par la collectivité ?

Audrey : Oui, ce projet de haut niveau a reçu un soutien précieux de la part de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, très impliquée dans le domaine de la natation. D'ailleurs, la piscine du Layon possède un taux de fréquentation très élevé, avec plus de 71 classes de primaire et 23 classes de collège, ce qui représente près de 2 000 élèves en 2023.

Quels sont vos prochains défis ?

Lidwine : Les championnats de France les 21-22 juin à Chenove (21), puis les championnats d'Europe du 30 juin au 3 juillet à Belgrade. Nous allons nager en duo mais aussi en équipe avec le club angevin Angers Nat Synchro. La concurrence sera certainement rude ! Vous pourrez suivre nos prestations et voir nos résultats sur les réseaux.

L'association Happy French a-t-elle d'autres projets en vue ?

Audrey : Pas encore, car nous commençons seulement à communiquer. Mais elle est ouverte à tout sportif qui souhaite s'appuyer sur une structure pour financer un projet personnel : triathlon, Iron Man, traversée de la Manche, rallye... L'association offre la possibilité de défiscaliser les dons, de disposer d'un compte bancaire dédié, etc. Et bien sûr de nos conseils car nous possédons une bonne expérience de ces démarches. N'hésitez pas à nous contacter !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION HAPPY FRENCH

Site web



Mail

lessirenesdescoteaux@gmail.com

Téléphone

06 63 70 28 48

Vous pouvez suivre Les Sirènes des Cot'eaux sur



BIENTÔT LA 2^{ÈME} ÉDITION DE ANJOU'R & NUIT !

Avis aux amateurs de balades et de découvertes insolites : l'Office de tourisme Anjou Vignoble et Villages organisera les 5 et 6 octobre prochains la seconde édition d'Anjou'R & Nuit, événement dédié aux loisirs actifs et aux découvertes du patrimoine local.

Au programme de cette édition 2024, une vingtaine d'animations qui auront lieu de jour comme de nuit sur l'ensemble de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, et solliciteront les cinq sens des participants : randonnées gourmandes, marches sensorielles, trails, raids canoë/

VTT, balades sur la Loire, balades en petit train... il y en aura pour tous les goûts durant ce week-end festif !

Les plus sportifs ne pourront pas manquer les trails de nuit au départ du Château de Brissac le samedi soir : deux trails de 11 et 22 km émaillés d'animations festives, culturelles et gourmandes.

Ne tardez pas à vous inscrire, certaines animations (balade nocturne autour du Château de Brissac, rando brunch...) sont déjà complètes.

www.anjouretnuit.fr / 02 41 78 26 21



VILLAGES EN SCÈNE : LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS POUR CET ÉTÉ



Déjà plus de 20 ans que Villages en Scène emmène le spectacle vivant à la rencontre des habitants de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, à travers une programmation annuelle itinérante et de nombreuses actions de médiation culturelle à destination des scolaires et des habitants.

Pour l'édition 2024-2025, l'équipe de Villages en Scène a imaginé un nouveau format de saison et de nouveaux rendez-vous, pour « infuser » plus largement l'offre culturelle et artistique dans le territoire, auprès de tous les publics. Ainsi, outre les habituels spectacles en salle, cette saison proposera aussi :

- Une nouvelle programmation « hors les murs » autour des arts de la rue, majoritairement gratuite, dans l'espace public ou dans des lieux naturels ou patrimoniaux emblématiques du territoire.
- Des rendez-vous singuliers et surprenants (concert le matin, spectacle à l'aube, etc).
- Un nouveau temps fort familial d'une journée entière en avril.
- Un événement festif inédit en mai, en collaboration avec le collectif RAMBLE.
- Et toujours de multiples ateliers et rencontres dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA).

Une saison placée sous le signe du plaisir partagé, lancée en fanfare le 31 août par un grand bal populaire à Aubigné-sur-Layon ! Pour en savoir plus : www.villages-en-scene.fr

LES FRESQUES DE LA MOBILITÉ, POUR SAVOIR COMMENT AGIR

Le 26 avril dernier, les membres du Comité des partenaires de la mobilité ont été invités à participer à la rencontre annuelle organisée à Thouarcé (Bellevigne-en-Layon). Cette rencontre a pour objectif d'offrir un espace de dialogue sur la politique des Mobilités de la Communauté de communes. C'est un lieu d'échange et de débat qui rassemble des habitants, des employeurs et des élus.

Cette année, la rencontre s'est faite sous la forme de « fresques de la mobilité », inspirées de la fresque du climat. Après la présentation d'un panorama de la

mobilité en France, des jeux de rôle ont amené les participants à découvrir comment améliorer les mobilités à l'échelle individuelle et à comprendre les leviers d'action envisageables à l'échelle de notre territoire.

Les 21 participants, dont des représentants d'associations (Changeons de Braquet et L'atelier citoyen) et de l'entreprise Audouard Voyages, des élus et des habitants du territoire, ont ensuite reçu des liens utiles pour approfondir leur réflexion sur les mobilités durables.



LA FLAMME OLYMPIQUE : UN FORMIDABLE ÉLAN COLLECTIF

Exceptionnel par sa rareté, son retentissement médiatique et sa popularité, le passage de la flamme olympique à Chateaufonds-sur-Layon a généré une mobilisation sans pareille :

- une foule estimée à 5 000 spectateurs, dont 1 800 scolaires venus de 16 établissements de la Communauté de communes et des communes voisines.
- L'implication de 50 bénévoles et près de 40 agents communautaires et municipaux.
- Plus de quatre heures d'animations : magicien, fanfare, arts de la rue, initiations à l'auto-défense et au fit-boxing, démonstrations du plateau de fitness Mouv'roc®, e-game et jeux d'arcade, randonnée, kayak, paddle... sans oublier les activités paralympiques : basket-fauteuil, cécifoot, sport adapté aux personnes à mobilité réduite.



Respectant le planning prévu, la flamme est partie à 12h30 du domaine des Hauts Perrays et les cinq porteurs se sont relayés sur les 1 100 mètres du parcours, soit une vingtaine de minutes de communion intense avec la foule, sous les ovations des spectateurs et de nombreuses personnalités dont Philippe Chopin, Préfet de Maine-et-Loire et Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire.

LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT PEAU NEUVE !

La Communauté de communes Loire Layon Aubance est heureuse d'annoncer le lancement de son tout nouveau site internet : www.loire-layon-aubance.fr !

Cette refonte, fruit d'une réflexion stratégique étendue jusqu'en 2026, incarne pleinement le dynamisme et la convivialité de notre territoire, portant haut les valeurs de « L'harmonie en mouvement ».

En collaboration avec l'agence INOVAGORA, ce site a été pensé pour offrir une expérience utilisateur optimale. Sa conception intuitive permet aux résidents, entreprises et visiteurs du territoire et d'ailleurs de trouver rapidement les informations recherchées. Grâce à une navigation fluide, vous pouvez accéder facilement aux services proposés, rester informés des actualités locales et découvrir les événements à venir.

Au-delà de sa fonction informative, ce site constitue un lieu d'échange et de partage. Il reflète la diversité et la richesse de notre

territoire, mettant en lumière les projets en cours, les initiatives locales et les acteurs qui contribuent à son développement.

Découvrez dès aujourd'hui notre site et restez connectés aux actualités de notre communauté sur :

www.loire-layon-aubance.fr !



Vous avez une remarque ? Une idée ? Une suggestion ? N'hésitez pas à nous en faire part sur communication@loirelayonaubance.fr

SPECTACLE « MON PALAIS EST UN PAYSAGE » : DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE...

Les 27 et 28 septembre, la Communauté de communes et Villages en Scène vous invitent au spectacle « Mon palais est un paysage ».

Créé par le groupe artistique Alice, ce ciné-concert joué en direct offre un portrait sensible du vivant au sein de deux fermes du Chemillois. Un hommage poétique au monde paysan, qui questionne notre rapport à l'alimentation et à la terre nourricière.

Cohérentes avec les actions de sensibilisation portées par la CCLLA et l'esprit de partage culturel de Villages en Scène, ces représentations s'inscrivent dans le cadre de la 3^e Fête des possibles, organisée par le collectif Agir Local du centre socioculturel des Coteaux du Layon. La Fête des possibles est un événement national qui valorise les initiatives citoyennes construisant une société plus durable et solidaire. Elle propose de nombreuses animations et balades animées autour de la transition écologique.

Représentations au Pôle culturel de Faye d'Anjou :

- le vendredi 27 septembre à 20h30 et le samedi 28 septembre à 18h00

Réservation en ligne via la billetterie de Villages en Scène (à partir du 1^{er} août) ou à l'Office de tourisme Destination Anjou Vignobles et Villages. *Tout public à partir de 8 ans - Gratuit*

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La Communauté de communes compte 32 zones d'activités économiques (ZAE), dont elle assure l'entretien et la gestion. Leur signalétique, qui était hétérogène et nécessitait des mises à jour coûteuses à chaque mouvement d'entreprise, a été entièrement revue.

« Nous avons adopté une logique plus pragmatique, explique Alexandre Rousseau, chargé de développement économique, en

remplaçant les panneaux nominatifs par une indication plus claire du nom des rues et des ZAE. Cela facilite le guidage et évite les mises à jour des panneaux. »

Cette nouvelle signalétique fonctionnelle, aux couleurs de la CCLLA, est en place sur l'ensemble des ZAE depuis le printemps. Quatre réunions de concertation ont permis de présenter le projet aux entreprises, qui ont très majoritairement apprécié la démarche.



LE PROJET DE TERRITOIRE ENTAME SON DEUXIÈME ACTE

Dès sa création en 2017, la Communauté de communes a voulu se doter d'une feuille de route stratégique fédérant l'ensemble des acteurs locaux autour d'objectifs partagés, clairs et cohérents. C'est le rôle du projet de territoire, élaboré en 2019 à l'issue d'une phase initiale de diagnostic, et lancé en 2020 pour une durée de 9 ans. Séquencé en trois phases opérationnelles, ce projet de territoire entre dans son deuxième acte en 2024.

LE PROJET DE TERRITOIRE EST ORGANISÉ AUTOUR DE 4 DÉFIS MAJEURS QUE NOUS DEVONS RELEVER :

1

L'urgence environnementale et climatique :
comment contribuer à la transition énergétique et écologique, adapter les politiques publiques et mobiliser les acteurs et les habitants ?

2

L'organisation du développement :
comment développer durablement l'emploi et les activités tout en préservant le lien social et la qualité du cadre de vie ?

3

L'offre de services aux habitants :
comment garantir à tous, en particulier les plus fragiles, l'accès aux services et équipements publics, sur l'ensemble du territoire ?

4

La solidarité territoriale :
comment optimiser la répartition des compétences et mutualiser les ressources entre les différents acteurs du territoire, pour répondre au mieux aux besoins ?

Pour chacun de ces défis, les élus ont défini des orientations stratégiques, ensuite déclinées en objectifs opérationnels et en actions concrètes.

La première phase opérationnelle, lancée en 2020, s'est étendue jusqu'en 2023 du fait de la crise sanitaire, qui a ralenti certains projets, mais aussi parce qu'il était nécessaire de mener des diagnostics et d'élaborer des schémas directeurs. De nombreuses actions structurantes ont cependant pu être déployées dans chacun des quatre axes majeurs.

Un engagement résolument « vert »

L'acte 2 du projet de territoire, validé au printemps 2024 et qui courra jusqu'en 2026, se caractérise par une accélération de tout

ce qui est lié à la transition écologique et climatique. Conscients de l'importance et de l'urgence de ce défi, les élus ont en effet souhaité intégrer davantage la dimension environnementale en reliant toutes les actions par le « fil vert » de l'angle écologique, afin d'évaluer leurs impacts et de les ajuster si besoin.

L'acte 2 vient ainsi ajouter au Projet de territoire 52 actions nouvelles et structurantes, ayant un impact direct et durable sur notre territoire. Au total, l'acte 2 représente près de 20 M€ d'investissements sur trois ans, cofinancés par les subventions que la CCLLA pourra percevoir de ses nombreux partenaires : État, Région, Département, programme européen Leader, Agence de l'eau... Il constitue la poursuite d'un programme ambitieux et réfléchi, validé à l'unanimité par les conseillers communautaires, et mis en œuvre collectivement pour construire ensemble le territoire Loire Layon Aubance de demain.



Ce « fil vert » est le symbole imaginé du cap retenu par le territoire pour les prochaines années, un fil tendu aux acteurs locaux pour impulser de nouvelles pratiques, un fil resserrant les liens entre ces mêmes acteurs pour contribuer au bien-vivre et à la préservation de nos biens communs.



1 EN MATIÈRE DE TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

CE QUI A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2020

- **Mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier et technique à la rénovation énergétique des logements :** 5000 dossiers traités, 325 rénovations de logements soutenues financièrement, 120 logements sortis des étiquettes de précarité énergétique F et G.
- **Ateliers de sensibilisation « Fresque du climat » :** 220 agents et 135 élus formés entre fin 2022 et fin 2023.
- **Promotion du covoiturage** avec l'application dédiée (Klaxit, devenue BlaBla Car Daily) : 600 000 km de trajets domicile-travail covoiturés en 2023.
- **Aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique :** plus de 300 habitants aidés depuis 2022.
- **Assainissement :** élaboration du schéma directeur des eaux usées, plan pluriannuel de 15 millions d'euros d'investissements pour des travaux d'extension, mise en séparatif, renouvellement de réseaux et construction de 3 nouvelles stations d'épuration.

CE QUI EST PRÉVU POUR 2023-2026

- **La poursuite de la réflexion sur les mobilités durables,** avec en particulier la réalisation concrète des 11 liaisons cyclables intercommunales (60 km prévus d'ici 2027), de nouvelles expérimentations proposées aux habitants et le lancement d'études supplémentaires sur d'autres aménagements de voies cyclables..
- **La protection de la biodiversité** à travers la mise en place d'un Atlas de la biodiversité et des actions participatives de sensibilisation du grand public, dans le même esprit que la Fresque du climat.
- **L'harmonisation des pratiques d'entretien des espaces naturels** afin de mieux préserver la faune et la flore (fauchage raisonné).
- **Un programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires,** avec un plan d'investissement sur 10 ans.



EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

CE QUI A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2020

- **Accompagnement du développement des entreprises :** 23 ateliers-relais pour aider les entreprises à démarrer leur activité rapidement, 258 000 m² ont été vendus et 540 000 € de prêt ont été remis à des porteurs de projets.
- **Lancement du Fil artistique paysager,** parcours original de découverte du territoire, avec l'installation des premières œuvres en 2023.
- **Dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant** mettant en relation des hébergeurs et des étudiants en alternance : 110 bénéficiaires depuis le lancement en 2019.
- **Plan d'action économie circulaire,** avec notamment un partenariat avec l'association Bout à bout pour le recyclage de contenants en verre : 150 000 contenants collectés entre 2021 et 2023.
- **Plateforme Solutions partage** pour mutualiser des moyens créer des synergies entre entreprises voisines : déjà 67 adhérents.
- **Alimentation en circuit court :** élaboration du Projet alimentaire territorial, soutien de 5 initiatives concrètes, création d'un annuaire des producteurs locaux.
- **Mise en place d'un programme d'animations** auprès des entreprises pour favoriser la mise en réseau et le développement de coopérations et de synergies locales.

CE QUI EST PRÉVU POUR 2023-2026

- **La consolidation de l'offre touristique du territoire,** notamment poursuite du Fil artistique paysager.
- **Lancement d'une démarche de valorisation des sentiers de randonnée** qui sillonnent la CCLLA
- **Un programme d'animations auprès des entreprises** pour favoriser la mise en réseau et le développement de coopérations et de synergies locales, en particulier ciblé sobriété foncière et énergétique.
- **Études d'optimisation des Zones d'aménagement économique** afin de libérer des espaces supplémentaires pour les entreprises tout en préservant les ressources foncières.
- **Le soutien financier aux bailleurs sociaux** pour faire évoluer leur parc.
- **Le soutien financier aux porteurs de projets de nouvelles formes d'habitat vertueux.**



EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ

CE QUI A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2020

- **Mutualisation entre la CCLLA et les communes :** création d'un service d'archivage commun, mission centralisée d'adressage en lien avec le déploiement de la fibre optique.
- **Élaboration du Pacte financier et fiscal** pour mutualiser les ressources et équilibrer les investissements, notamment vis-à-vis des communes les plus fragiles.

CE QUI EST PRÉVU POUR 2023-2026

- **L'encouragement à la participation citoyenne,** notamment à travers un soutien financier des porteurs de projets qui répondent aux enjeux écologiques et climatiques.
- **L'approfondissement de la mutualisation des ressources et des moyens entre les communes et la communauté de communes,** dans une logique d'optimisation, d'équilibrage et de solidarité sur l'ensemble du territoire.
- **La définition des modalités qui permettront à la Communauté de communes de soutenir financièrement les communes** dans la mise en place de leurs actions dans les domaines de l'aménagement, la mobilité, l'habitat, l'alimentation, l'agriculture, etc.



EN MATIÈRE DE SERVICES AUX HABITANTS

CE QUI A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2020

- **Accueil petite enfance :** travaux sur le multi-accueil de Rochefort-sur-Loire, lancement des études sur l'établissement de Brissac-Loire-Aubance.
- **Accès à la lecture :** mise en place du réseau de bibliothèques Rézokili. 12 000 abonnés et plus de 500 000 documents empruntés en 2023, à terme carte unique sur tout le territoire.
- **Accompagnement de la fusion des écoles de musique** pour donner naissance à la 1ère école de musique et de danse du département, Le Quartet, avec 1137 élèves.
- **Mise en place du Contrat local d'éducation artistique** à la rentrée 2022. Déjà 36 classes et 2900 élèves participants.

CE QUI EST PRÉVU POUR 2023-2026

- **La poursuite de la structuration de l'école de musique et de danse et des réseaux de bibliothèques,** dans une logique d'accès à tous à la culture, en lien avec les autres actions de maillage culturel (VES, CLEA).
- **La poursuite des travaux de rénovation et d'agrandissement des structures d'accueil petite enfance** initiés dans l'acte 1, notamment rénovation énergétique, extension voire création de nouveaux établissements publics afin de faire évoluer le nombre de places et de mieux répondre aux besoins des habitants.

À VOUS DE JOUER

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1													2
2									9				
3			1										
4													
5						5							
6													
7													
8					3								7
9									10				
10													
11										6			4
12													
13													8

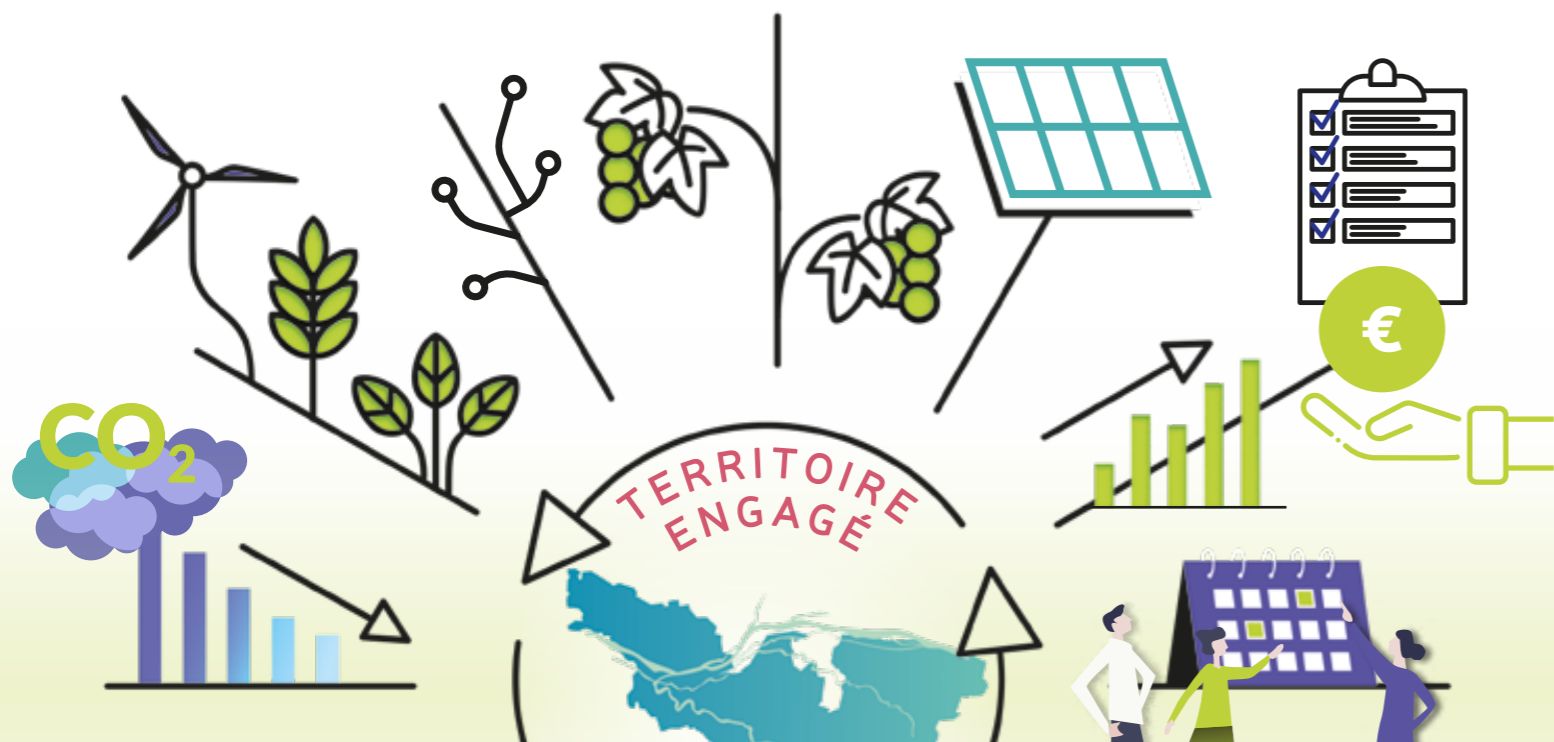
Nous permet de résister aux difficultés

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10

<p>Horizontalement</p> <ol style="list-style-type: none"> Doit être durable. Enlever - Cité biblique - Protège l'oeil. Objet de projet - Démonstratif. Refusa d'avouer - Neuf à Rome - Verso. Ancetre de l'ONU - Change en se rechauffant. Pour le choix - Possessif - Note - Père. Drogue - Matière à réflexion - Monnaie bulgare. Légumineuses - Surface Carte - Challenges à relever - Pige. Jeune - Au milieu de l'oeil - Reste - Entreprise de Taille Intermédiaire. Résultat de recherches - Terminaison verbale. Avant, c'était la CEE - Pur hasard. Sa protection est notre affaire. 	<p>Verticalement</p> <ol style="list-style-type: none"> Cadeau de mariée - Un pour tous, tous pour un. Allongés - Permet de démasquer le meurtrier. Cric - Satan. Divagua - Ile - Accord. Une fois fixés, on les tient - Rêve retourné. Instrument. Ordre de charretier Sans elle, pas de lien - Qualité de la voix. Céréale - Confiance. Clama (s') - Protégé du froid. Partie tendre - TravauxPratiques - Champion - On en a tous un. Article madrilène - Boxeur américain - Pronom. Travail commun. C'est beaucoup - Difficile à prévoir.
--	---

Réponses en page 15

LE CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL UN OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Fin 2023, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a signé avec l'ADEME un Contrat d'objectifs territorial (COT). Ce contrat lié aux actions menées en faveur de la transition écologique, permet d'obtenir jusqu'à 350 000 € de subventions dédiées à ces projets. Explications par Philippe Cesbron, Vice-président délégué à la transition écologique et climatique et Pauline Chauveau, chargée de mission.

En quoi consiste le Contrat d'objectifs territorial ?

C'est un contrat signé pour quatre ans avec l'ADEME, à travers lequel la collectivité s'engage à établir un état des lieux précis de tout ce qu'elle fait en matière de transition écologique et climatique, et à se donner les moyens d'approfondir cette politique en fixant des objectifs de progression. Selon l'atteinte de ces objectifs, le territoire recevra chaque année des subventions de l'ADEME pour financer la mise en œuvre d'actions dans ce domaine.

Qu'est-ce qui a décidé la CCLLA à se lancer dans ce projet ?

C'est l'ADEME qui est venue nous proposer ce contrat, réservé aux collectivités déjà engagées dans une dynamique de transition écologique et qui ont envie d'aller plus loin. Un tel coup de pouce ne se refuse pas ! De plus, en signant le COT, la CCLLA se lance dans la démarche

Territoire engagé pour la transition énergétique (TETE), qui fournit un cadre méthodologique et permet à terme d'obtenir une labellisation valorisante. (cf. encadré).

Comment cela va-t-il se concrétiser ?

Dans un premier temps, l'année 2024 sera consacrée à la réalisation d'un diagnostic extrêmement précis, basé sur les deux référentiels du dispositif TETE : climat-air-énergies et économie circulaire. Ma collègue Sophie Huard, chargée de mission économie circulaire et projet alimentaire territorial, et moi-même devons effectuer plus de 80 mesures sur différents axes comme la stratégie territoriale, la gestion du patrimoine et des ressources, les mobilités, la collecte et la valorisation des déchets, les moyens financiers affectés à la transition, la communication, les partenariats... L'ADEME met à notre disposition un conseiller pour nous aider, et un audit par un



“
Ce contrat témoigne de la volonté politique des élus de la Communauté de communes d'engager une transition durable des politiques publiques pour répondre aux défis écologiques et climatiques du territoire en se dotant d'une méthodologie exigeante.
”

cabinet expert assurera la conformité de nos réponses. À partir de ce diagnostic, nous pourrions fixer des objectifs de progression qui seront mesurés chaque année, et le montant des subventions, jusqu'à 350 000 € au total, dépendra des résultats atteints.

Le COT constitue donc à la fois un tableau de bord et une incitation à progresser...

Tout à fait, c'est un outil transversal qui va nous aider à définir nos ambitions en matière de transition écologique, à valoriser les actions en cours et à mesurer leurs évolutions. Et cela arrive au bon moment, car le COT va s'articuler avec l'acte 2 du projet de territoire, qui met particulièrement l'accent sur la dimension environnementale (voir pages 6 et 7), ainsi qu'avec le bilan carbone en cours (voir encadré). Toutes les conditions sont donc réunies pour nous permettre d'avancer, c'est très motivant !



LE BILAN CARBONE EST EN COURS

La Communauté de communes a lancé en mars 2023 son bilan carbone, qui sera finalisé cette année. L'objectif est de mesurer l'impact carbone de l'ensemble des activités liées au fonctionnement de la collectivité et à la gestion de son patrimoine : consommations de carburant, chauffage, eau, déplacements, volumes et provenance des achats... Il s'agit d'une obligation réglementaire dans laquelle la Communauté de communes était déjà engagée et qui est inscrite dans l'acte 2 du projet de territoire ; la signature du COT est venue accélérer le processus.

La phase de diagnostic a commencé dans tous les services, avec l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé. Les résultats seront connus en octobre : ils permettront d'identifier les enjeux et les marges de progression, et d'élaborer un plan de décarbonation d'ici début 2025.

« C'est une démarche transversale intéressante, indique Pauline Chauveau, qui met en lumière nos comportements. Cela fait écho aux ateliers Fresque du climat car nous allons pouvoir nous situer par rapport aux statistiques nationales et identifier nos points d'amélioration. »



LE POINT DE VUE DE L'ADEME

Par **Pierre Chabret**, référent pôle Territoires durables 49 pour l'ADEME Pays de la Loire.

« La démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) constitue la méthodologie de l'ADEME pour aider les collectivités à structurer leur politique de transition écologique. Elle s'appuie sur deux référentiels d'évaluation, climat-air-énergie et économie circulaire, et un ensemble de services :

- Un accompagnement personnalisé par un conseiller externe dédié.
- Une plateforme d'outils informatiques pour suivre les indicateurs et piloter le plan d'actions.
- Un soutien financier.
- L'accès au réseau national des collectivités engagées.
- La validation du niveau d'engagement par l'obtention du label TETE, reconnu au niveau européen.

Sur la période 2016-2021, les collectivités ayant appliqué le référentiel air-climat-énergie ont connu une baisse des émissions de gaz à effet de serre d'environ -20 %, beaucoup plus rapide que les autres territoires (-11 % en moyenne).

Les collectivités qui signent un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) s'engagent à progresser sur les deux référentiels simultanément, et reçoivent des aides proportionnelles à l'atteinte des objectifs. C'est donc un challenge réservé aux collectivités qui en ont les capacités. Sur les 70 établissements publics de coopération intercommunale des Pays de la Loire, seules 11 ont signé un COT avec l'ADEME. »

Pour en savoir plus : www.territoiresentransitions.fr

Dans les coulisses

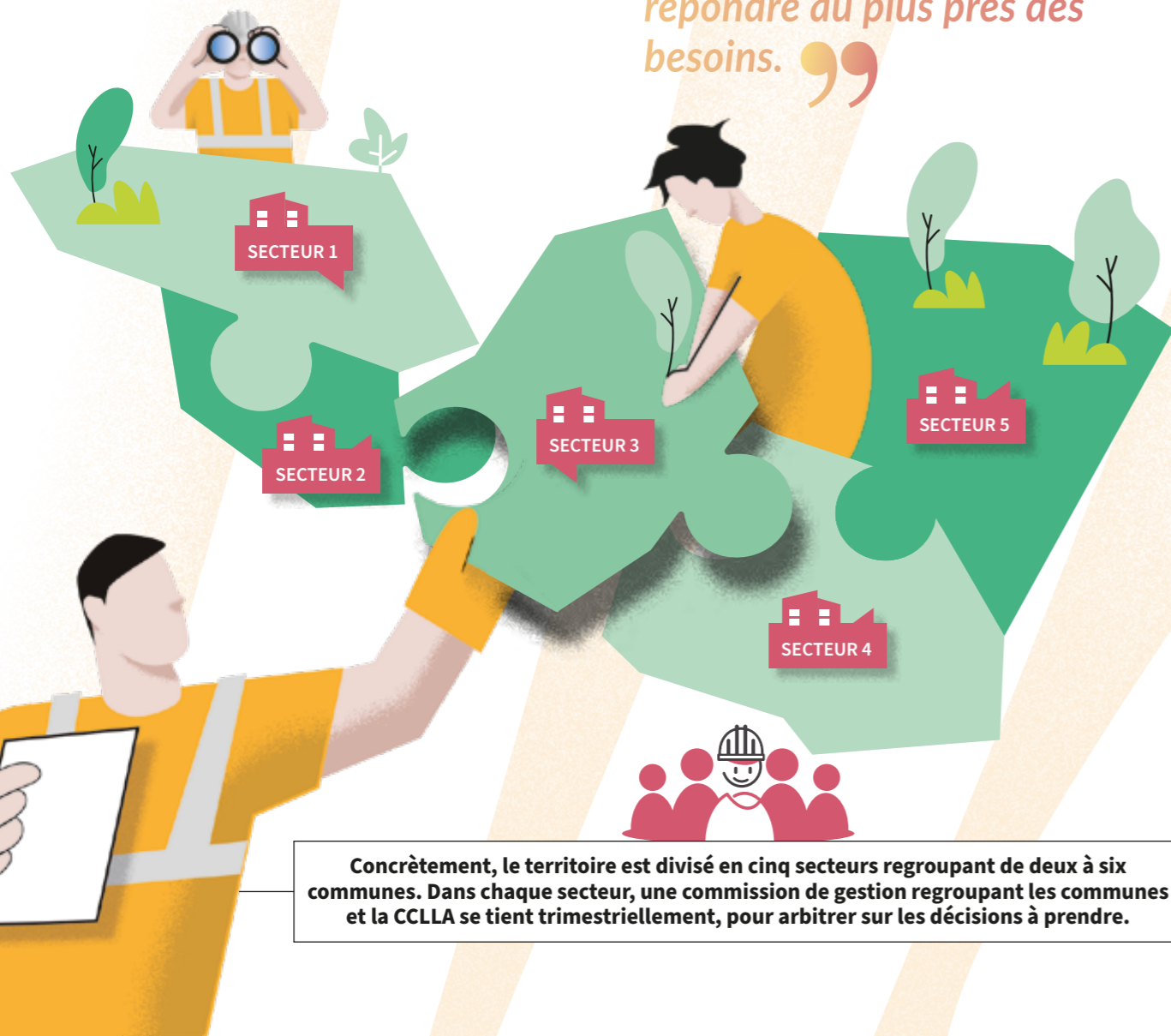
DANS LES COULISSES DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

L'une des spécificités de la Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) est d'avoir mutualisé l'ensemble des services techniques de son territoire. Elle gère ainsi environ 150 agents, qui effectuent à la demande des communes des prestations d'entretien de leurs espaces et bâtiments publics.



La mutualisation présente de nombreux avantages en termes de réduction des coûts, d'optimisation des ressources, d'amélioration de la qualité des services, d'accès aux nouvelles technologies et de renforcement de la résilience face aux imprévus. Elle encourage également une culture de la collaboration, de solidarité et de soutien entre les parties prenantes, favorisant ainsi un développement plus durable et équitable», explique **Jean-Luc Kaszynski**, Vice-président délégué à la mutualisation et aux ressources humaines.

« Cette organisation permet de réaliser des économies d'échelle et de mieux mobiliser les moyens humains et matériels. Une démarche d'amélioration continue est engagée pour répondre au plus près des besoins. »



Concrètement, le territoire est divisé en cinq secteurs regroupant de deux à six communes. Dans chaque secteur, une commission de gestion regroupant les communes et la CCLLA se tient trimestriellement, pour arbitrer sur les décisions à prendre.

ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES

« En tant que gestionnaire, précise **Alain Diamantini**, la CCLLA encourage la mise en place de pratiques écologiquement vertueuses, en lien notamment avec le projet de territoire. » Les communes ne sont pas en reste : nombre d'entre elles ont adopté des techniques visant à mieux répondre aux enjeux de la transition écologique et climatique.

Par exemple, sur le secteur 2, **David Richomme**, menuisier chargé de l'entretien des menuiseries, des aménagements intérieurs et de la serrurerie des bâtiments, privilégie le travail du bois brut. « J'achète des grumes entières, de préférence de provenance locale, à partir desquelles je fabrique des tables et chaises d'écoliers, portes de bâtiments, bureaux d'accueil en mairie... Ces mobiliers contiennent beaucoup moins de solvants, sont bien plus robustes que les meubles en aggloméré du marché, et sont réparables dans le temps. C'est un réel plaisir de fabriquer des objets durables ! »



OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS



Les espaces verts constituent un terrain privilégié pour expérimenter des pratiques respectueuses de l'environnement. À l'image de l'éco-pâturage sur le secteur 5, où trois chèvres s'ébattent sur les talus aux abords de l'école publique Les Jardins et le long de l'Aubance à Brissac-Loire-Aubance, tandis que sept moutons tondent

naturellement quatre parcelles à Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance. « Les animaux appartiennent aux communes, indiquent **Bertrand Cailleau et Claire Carré**, agents du service Espaces verts et naturels, nous assurons le suivi sanitaire et administratif. Claire organise aussi des animations avec les enfants, qui adorent les animaux et sont sensibilisés à l'écologie. »

La propreté des espaces publics fait également l'objet d'une attention particulière. Chaque jour de la semaine, **Thérèse Delecroix**, agent de proximité sur le secteur 1, se charge de vider les corbeilles, souffler les cours d'écoles, nettoyer les toilettes publiques et désherber les trottoirs de Saint-Georges-sur-Loire et La Possonnière. Elle collecte aussi les cartons vides des Restos du cœur pour les déposer aux points de recyclage. « J'aime l'idée de contribuer à la propreté de notre cadre de vie, témoigne-t-elle. Mais je suis affligée de constater un manque de civisme croissant de la part de certains habitants qui effectuent des dépôts sauvages dans les poubelles et les containers publics. À quoi servent les efforts des collectivités si les citoyens n'adoptent pas eux-mêmes un comportement responsable ? »

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES RISQUES



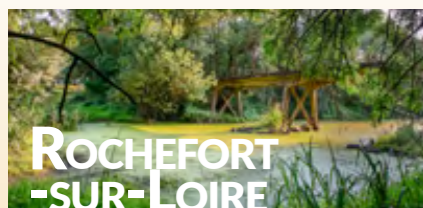
En matière de prévention et de gestion des risques naturels, les communes sont au premier plan car la responsabilité des maires est engagée. Par exemple, les communes de Beaulieu-sur-Layon et Bellevigne-en-Layon ont commandité la remise en état des chemins d'accès des secours dans le massif forestier de Beaulieu. **Fabrice Chereil**, assistant technique sur le secteur 4, supervise ces opérations, en lien étroit avec ses collègues du secteur 3, le service de prévention des risques naturels et le service voirie de la CCLLA : « Nous agissons dans une logique d'adaptation aux changements climatiques, qui amplifient le risque d'incendie comme nous l'avons malheureusement vérifié en 2022. »

Anticiper et se préparer, c'est aussi la mission de **Jason Garnier**, responsable de la surveillance des crues sur le secteur 3 : « Nous sommes confrontés à des variations plus rapides qu'avant. Mon rôle est donc de surveiller la montée des eaux et d'alerter les élus afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires. » Jason assure aussi le balisage des nombreux « passages à bateaux », circuits permettant de se déplacer en barque en cas d'inondation, l'entretien des « portes de crue » qui facilitent l'évacuation de l'eau, et l'installation des « bâtards », grands bastingas destinés à casser le courant dans les rues. « L'important, conclut-il, est de ne pas se laisser surprendre. »



CA BOUGE CET ÉTÉ DANS NOS COMMUNES !

Découvrez une liste non exhaustive de rendez-vous à ne pas manquer.
Retrouvez toutes les manifestations sur les sites communaux



ROCHFORT -SUR-LOIRE

EXPOSITION « MERVEILLES
NATURELLES DE LA VALLÉE
DE LA LOIRE »

DU 3 AU 31 JUILLET : les mercredis de 14h à 17h et les Samedis et dimanches de 10h à 19h à la maison de la Vallée.
Exposition de photos de la Vallée de la Loire, au gré des paysages, des sillons des rivières et du fleuve, des zones humides où les oiseaux trouvent refuge, des berges et des arbres qui se plient au passage de l'eau. En présence de l'artiste les week-ends. Organisé par la Municipalité www.rochfortsurloire.fr



LA POSSONNIÈRE

CINÉMA PLEIN AIR :
SOIRÉE ESTIVALE À LA POSSO

SAMEDI 31 AOÛT AU PORT.

Au programme : sangria offerte par la municipalité à 18h, apportez votre pique-nique pour un moment de partage avant la diffusion du film à 21h, avec le concours de l'association Cinévillages. Organisé par la Municipalité. www.la-possonniere.fr

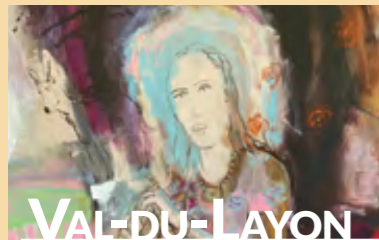


SAINT-MELAINE -SUR-AUBANCE

FÊTE DE L'AUBANCE

SAM. 21 SEPTEMBRE à partir de 15h sur les bords de l'Aubance.

Au programme : spectacles, animations et concert. Organisé le Comité des fêtes avec le soutien de la Mairie et la contribution d'associations communales. www.saint-melaine-sur-aubance.fr



VAL-DU-LAYON

23^E SALON DE PEINTURE

DU 20 JUILLET AU 11 AOÛT : de 15h à 19h du jeudi au dimanche Salle Jean de Pontoise à Saint-Aubin-de-Luigné. Invité d'honneur : Denis HUNEAU Organisé par la Municipalité qui s'honore du label « Village en Poésie ». www.valdulayon.fr



SAINT-JEAN -DE-LA-CROIX

MARCHÉ DE L'ISLE VERTE

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

dans le Bourg de Saint-Jean-de-la-Croix.



SAINT-GERMAIN -DES-PRÉS

WANTED

JEUDEI 12 SEPTEMBRE à 20h Cour du Cercle (rue de la Boulaire) Parodie du western, entièrement mimée et sonorisée par une comédienne et un bruiteur. Organisé par Villages en scène. www.saintgermaindespres49.fr www.villages-en-scene.fr

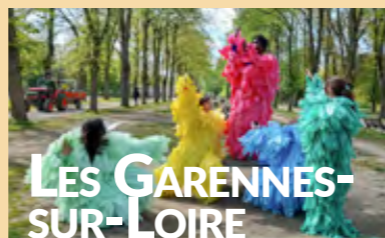


RURAL VINTAGE

RURAL VINTAGE

DU VEND. 27 AU DIM. 29 SEPTEMBRE dans les rues de Brissac-Quincé

Au programme : animations, marché artisanal, dîner champêtre, descente aux lampions et bal, descente de caisses à savon « La Mauricette ». Organisé par la Municipalité, le comité des fêtes et l'association La Mauricette. www.brissacloireaubance.fr



LES GARENNES- SUR-LOIRE

D'ARTS ET DÉCHETS

SAM. 28 SEPTEMBRE à partir de 14h à la Médiathèque.

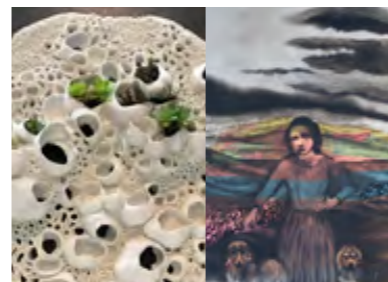
Au programme : danse déambulation, ateliers, projections, débat Organisé par la Municipalité www.les-garennes-sur-loire.fr



CHALONNES-SUR- LOIRE

FÊTE DES QUAIS

DU VEND. 23 AU DIM. 25 AOÛT sur les quais de Chalonnes-sur-Loire **Au programme** : trois jours d'animations, concerts et spectacles de rue. Organisé par la Municipalité. www.chalonnes-sur-loire.fr



VALÉRIE GAVEAU, DESSIN LAURENCE TOUZARD, CÉRAMIQUE

Jusqu'au 1^{er} septembre
Village d'artistes à Rablay-sur-Layon



LES TERRES CRÉATIVES

Marché des potiers
24 août de 14h à 20h
25 août de 10h à 19h
Village d'artistes à Rablay-sur-Layon



LOVE BOAT

Bal populaire
31 août à 21h
Cour du Château à Aubigné-sur-Layon

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCOT)

Réunion publique
4 septembre à 19h
Salle polyvalente de Denée



EXPOSITION KATARINA KUDELOVA, INSTALLATION

Du 6 septembre au 17 novembre
Village d'artistes à Rablay-sur-Layon

('Agenda)!

CONFÉRENCE « ET SI ON POUVAIT CULTIVER L'EAU ? »

Conférence-débat sur la régénération des cycles de l'eau pour la résilience de nos territoires, animée par Simon RICARD, Président de l'association « Pour une Hydrologie Régénérative ». Lutter contre le gaspillage, protéger la ressource, sélectionner des plantes résistantes au sec... D'accord ! Mais est-ce la seule voie, le seul levier que nous ayons en notre possession pour développer notre résilience à l'échelle territoriale ? Et si on pouvait faire beaucoup mieux... comme par exemple « cultiver l'eau » ?
Venez en débattre mercredi 11 septembre à 20h au Pôle culturel de Faye d'Anjou, Bellevigne-en-Layon. Organisé par la Communauté de communes



WANTED ET LES FRANGINS

12 septembre : Wanted, Mimes et bruitages à 20h, Cour du Cercle à St Germain des Prés
13 septembre : Les Frangins, Concert à 19h, suivi de Wanted à 21h, site des Remparts à Denée



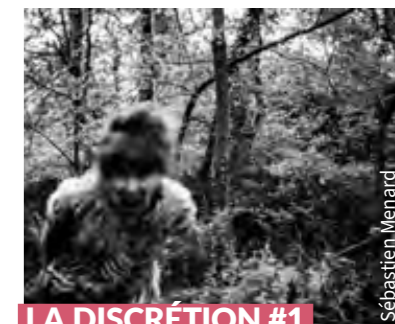
MON PALAIS EST UN PAYSAGE

Ciné-concert
27 septembre à 20h30
28 septembre à 18h (animations de 14h à 21h dans le cadre de la Fête des possibles)
Pôle culturel de Faye d'Anjou
Bellevigne-en-Layon



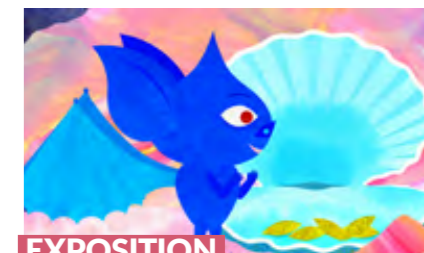
WEEK-END VENDANGES

Visites, dégustations, ateliers olfactifs...
28 et 29 septembre
Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou
Sur réservation : 02 41 78 42 75



LA DISCRETION #1

Danse et poésie
19 octobre à 18h30 à Blaison Saint Sulpice



EXPOSITION ET PROJECTION FILANTE

Projection du film et rencontre avec l'artiste le **24 octobre**
14 au 26 octobre
Médiathèque des Garennes-sur-Loire
Inscription auprès de la bibliothèque

RÉPONSES MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	D	E	V	E	L	O	P	E	M	E	N	T	
2	O	T	E	R		U	R		C	I	L	R	
3	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E		C	E
4	N	I	A		I	X		I		D	O	S	
5	S	D	N		C	L	I	M	A	T		O	
6	O	U		M	A		M	I		P	A	P	A
7	L	S	D		P	H	I	L	O		L	E	V
8	I		E	R	S		T		A	I	R	E	
9	D	A	M	E		D	E	F	I	S		A	N
10	A	D	O		E	I		O	S		E	T	I
11	I	N	N	O	V	A	T	I	O	N		I	R
12	R		U	E		O		L	O	T	O		
13	E	N	V	I	R	O	N	N	E	M	E	N	T

Nous permet de résister aux difficultés
R¹ E¹ S¹ I¹ L¹ I¹ E¹ N¹ C¹ E¹

Dans VOS yeux !

Postez vos photos sur Instagram
#Iladansvosyeux ou envoyez les à l'adresse
communication@loirelayonaubance.fr pour
être mis à l'honneur sur les réseaux et dans
le prochain magazine !

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTOS ET EXPOSITION

«Les formes de l'eau en Loire
Layon Aubance» avant le 5 août.

Plus d'infos sur la page Instagram Loire Layon Aubance.

BRAVO !

à **Céline Grimault**, habitante
de **Chalonnnes-sur-Loire**,
pour sa photo de héron.

Pour en savoir plus sur cette
prise de vue, rendez-vous
sur la page Instagram
Loire Layon Aubance !



« Et soudain, surgit face au vent, le vrai héron de tout l'étang. » @celine.grimault_photos

L'harmonie
en mouvement

VOS SERVICES EN UN CLIN D'OEIL

SIÈGE SOCIAL

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire Cedex

02 41 74 93 74

contact@loirelayonaubance.fr

www.loire-layon-aubance.fr

Facebook @ **Loire Layon Aubance**

Instagram # **Loire Layon Aubance**

OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

le Vendredi de 9h à 12h30

(les services sont joignables par téléphone et mail l'après-midi)

ACCUEILS DES SERVICES DÉCENTRÉS

> **Services à la population** : Bellevigne-en-Layon

2 rue Jacques du Bellay / Thouarcé

02 41 54 02 68 - accueil.ddev@loirelayonaubance.fr

> **Services techniques** : Les Garennes-sur-Loire

Parc d'activités de Lanserre

15 rue de la Fuye / Juigné-sur-Loire

02 41 57 64 60 - accueil.dst@loirelayonaubance.fr

> **Assainissement** : Brissac Loire Aubance

217 chemin de la Gonorderie / Brissac-Quincé

02 41 44 64 95 - assainissement@loirelayonaubance.fr